

Donnez votre avis sur le territoire d'Ardenne Métropole

MIS EN LIGNE LE 20/06/2021 À 17:26 [✉](#) LYLIAN CASIER

La collectivité lance une grande consultation sur son site internet. Objectif : rendre le territoire plus attractif pour les quinze prochaines années.



Dès ce lundi et jusqu'au 17 juillet, votre avis est plus que bienvenue pour imaginer Ardenne métropole dans dix ans.

Cela peut sembler évident, et pourtant. Ardenne métropole, comme toutes les intercommunalités, est tenue de façonner un projet de territoire pour plusieurs années. Et la toute jeune collectivité ardennaise compte sur ses quelque 123 000 habitants pour l'aider à façonner l'agglomération de demain, celle de 2026 à 2035. Comme moins de 5 % de ces homologues françaises, si l'on en croit le conseiller communautaire Frédéric Jolion, surpris par ce faible ratio et recours à la démocratie participative, Ardenne métropole a décidé de consulter sa population afin de cibler les attentes et les besoins de demain. « *Ça a été fait récemment à Caen et Reims* », cite l'élue carolomacérien.

À partir de lundi et jusqu'au 17 juillet, tous les habitants de l'agglomération, et même de Navarre, pourront donner leur point de vue sur la vie autour de Charleville et Sedan aujourd'hui, afin d'améliorer le cadre de vie de demain.

“Semer l'avenir” dès lundi sur le site internet d'Ardenne métropole

« Semer l'avenir », c'est le nom de circonstance du projet, est un ensemble d'une cinquantaine de questions, déjà orientées, sur le sentiment d'appartenance à Ardenne métropole et les priorités politiques à cibler dans le façonnement de la future agglomération. Emploi, logement, loisirs et développement économique figurent aux rangs des thèmes ciblés. *« Ça nous a paru évident de lancer cette consultation, car on a besoin d'avoir l'avis des habitants sur les forces et les faiblesses de notre territoire, défend Frédéric Jolion. Ce questionnaire anonyme est censé nous aider à rebattre les cartes et nous poser les bonnes questions avant le vote qui surviendra en conseil communautaire l'année prochaine, en plein milieu de mandat. »*

Les questions sont souvent fermées, et appellent à un choix souvent multiple, entre de nombreuses réponses. *L'Ardennais* a fait le test : il ne faut pas plus de quinze minutes pour répondre à ce test. Un questionnaire anonyme et très simple à remplir.

«On a fait un premier bilan de nos six ans d'action»

Ce projet de territoire, obligation légale, est le deuxième de la toute jeune agglomération.

En 2015, déjà, un projet de 92 pages avait été édité par les services de l'agglomération pour penser le territoire à l'horizon 2026.

« Il était principalement question de développer le volet universitaire, par exemple. On a fait un bilan de nos six ans d'action qu'on présentera bientôt », confie Frédéric Joliot. L'occasion de se rendre compte de ce qui a été fait et ce qui n'a pas, ou peu, avancé sur les six dernières années.